

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE
DE LA PAROISSE DE MARLY DU JEUDI 27 AVRIL 2023
A 20H00 A LA GRANDE SALLE DE MARLY-CITE**

Présidence : M. Jean-François Emmenegger, président

Scrutateurs : MM. Albert Marti et Pascal Dougoud

Présences : 47 personnes, dont 46 ayant le droit de vote

Excusés : L'Abbé Robert Niem, M. Marcel Petignat, M. Ernst Tremp du Seelsorgerat Freiburg, M. Jean-Félix Dafflon, Mme Jeanne d'Arc Mukantabana, M. Kurt et Mme Géraldine Sager, M. Maurice et Mme Madeleine Boin, Mme Chantal Castella et une partie du chœur mixte, Mme Josiane Helbling, M. Xavier Maugère, Mme Stéphanie Sottas

1. SALUTATIONS, TRACTANDA, COMMUNICATIONS

Le président ouvre l'assemblée et remercie les paroissiens de leur présence. Il s'agit de la première assemblée paroissiale de Marly à laquelle le Père Augustin, curé modérateur, et le Père Sébastien, vicaire, participent. Il leur souhaite la bienvenue et leur exprime, au nom de tous les paroissiens, sa gratitude qu'ils aient choisi Marly pour exercer leur ministère. Leur présence signifie pour la paroisse un aggiornamento, une mise à jour, une ouverture et une chance de sortir des routines, dans le sens du processus synodal que nous vivons actuellement.

En introduction, le président cite un passage du premier paragraphe de la lettre encyclique du pape François sur l'écologie : « Loué sois-tu – Laudato Si' ». Dans ce beau cantique, Saint François d'Assise rappelait que la maison commune est comme une sœur avec laquelle nous partageons l'existence et comme une mère qui nous accueille à bras ouverts. « Loué sois-tu Seigneur, pour sœur notre mère la terre, qui nous soutient et nous gouverne, et qui produit divers fruits avec les fleurs colorées et l'herbe ».

Le thème principal du synode « Une Eglise qui s'interroge et qui dialogue » a abouti cette année sur le sujet de l'action de carême 2023 « De quel monde voulons-nous être responsables ? ». A Marly, nous nous sommes interrogés au sujet de l'économie circulaire et de l'alimentation durable, à savoir comment assurer que l'humanité utilise à l'avenir parcimonieusement les matières premières, réduise l'utilisation des ressources naturelles, réutilise les consommables et recycle les déchets organiques et non organiques. En ce qui concerne l'alimentation, le principe d'une production durable donne des indications comment rééquilibrer l'agriculture et l'alimentation aussi bien chez nous que dans les pays lointains. Avec une consommation locale, saisonnière et équitable, nous pouvons contribuer à une amélioration de cette situation. Le pape François nous ouvre le chemin d'une compréhension chrétienne et réaliste des problèmes écologiques actuels.

Le président salue particulièrement

- les membres du clergé, le Père Augustin et le Père Sébastien ;
- ses collègues du conseil de paroisse Mme Nicole Dougoud, vice-présidente, MM. Charles Clément, James Gottofrey et Raffaello Müller ; la secrétaire Mme Marina Vuarnoz et la comptable de la paroisse Mme Arlette Schafer ;
- M. Jean-Marie Helbling, président de la commission financière et les membres présents, Mme Dominique Alt et M. Luc Déglise ;
- M. Bruno Häller, délégué à l'Assemblée de la Corporation ecclésiastique catholique du canton de Fribourg ;
- les délégués der katholischen Pfarreiseelsorge Freiburg, Stadt und Umgebung, MM. Melchior Ettl, Präsident des Seelsorgerates et Florian Joos, Pastoralassistent;

- MM. Germain Maillard, ancien président du Conseil de paroisse et Roland Brügger, ancien conseiller paroissial ;
- les employés de la paroisse, Mmes Florence Schornoz, également présidente du conseil de communauté et Anabela Ferreira;
- les autorités civiles, M. Maurice Horner, conseiller communal de Marly.

Il excuse également l'Abbé Robert Niem, M. Marcel Petignat, M. Ernst Tremp, M. Jean-Félix Dafflon, Mme Jeanne d'Arc Mukantabana, M. Kurt et Mme Géraldine Sager, M. Maurice et Mme Madeleine Boin, Mme Chantal Castella et une partie du chœur mixte, Mme Josiane Helbling, M. Xavier Maugère, Mme Stéphanie Sottas.

Le président souhaite aussi rendre hommage à tous les paroissiens et paroissiennes décédés depuis la dernière assemblée d'avril 2022. Il évoque en particulier le décès le 27 octobre 2022 de M. Michel Grandjean, ancien conseiller paroissial. Ses pensées accompagnent aussi les victimes de la guerre en Ukraine et les millions de réfugiés jetés sur les routes en Europe et dans le monde. Il prie l'assemblée de se lever et d'observer un moment de prière.

Le président évoque également quelques moments forts de la vie paroissiale :

- il remercie l'équipe pastorale pour tout le travail accompli ;
- il rappelle le baptême de 12 enfants catéchumènes dans la nuit de Pâques et les premières communions qui auront lieu les 13 et 14 mai 2023 ;
- il évoque l'Atelier Pysanka organisé par Mme Oksana Rouban-Müller au centre communautaire et la présentation des œuvres à la veillée pascale ;
- il annonce le tournoi de ping-pong du 6 mai 2023, repris par le Père Augustin suite au départ de l'Abbé Dariusz (annulé selon les informations données ensuite par le Père Augustin) ;
- il rappelle le voyage à Rome des servants de messe de l'Unité pastorale, ils ont eu la chance de rencontrer le Pape François et de rentrer avec une photo, sur laquelle figurent le Pape, les servants de messe, ainsi que le Garde suisse Colin Bongard de Zénauva ;
- il évoque l'hébergement de trois familles ukrainiennes à la cure pendant 8 mois ;
- il mentionne le déménagement de nos deux Pères spiritains Augustin et Sébastien à la rue des Frères-Lumière à Marly avant de pouvoir habiter la cure de Marly en rénovation;
- il mentionne le départ à la retraite de la sacristine Mme Marie-Josée Lopes et l'engagement du nouveau sacristain M. Pierre Al Semaani ;
- il mentionne le départ du Père Alain Voisard du St-Sacrement ;
- il tient aussi à relever le grand travail de la Conférence Saint-Vincent de Paul au sein de la paroisse. Cet engagement tient particulièrement à cœur du conseil, il s'agit d'un travail bénévole pour les plus démunis de la paroisse et de la commune. Il remercie tous les membres de la Conférence Saint-Vincent de Paul ;
- il évoque également l'organisation de la soupe de carême 2023 par Charles Clément et Jeanne d'Arc Mukantabana, ainsi que tous les bénévoles. Cette manifestation a eu un grand succès.

Après ces salutations, il passe la parole au Père Augustin, curé modérateur, pour son message et la prière.

Le Père Augustin entonne un chant, donne lecture d'une prière rédigée à l'attention de cette assemblée paroissiale et termine par un Notre Père.

Le Père Augustin exprime sa grande joie et gratitude d'être présent à cette assemblée paroissiale, qui est un temps fort de la vie de la paroisse, l'occasion de faire passer la vision et les objectifs et de faire le bilan de la vie associative dans une ambiance dynamique et participative, il félicite les paroissiens d'être présents en nombre.

Cela fait 8 mois que le Père Sébastien et lui-même sont présents à Marly, il remercie officiellement de l'accueil accordé ; le conseil de paroisse et le conseil de gestion de l'UP leur ont trouvé un

logement, l'équipe pastorale et le conseil de communauté ont tout fait pour faciliter leur intégration dans les équipes. Ils se sentent bien accueillis et en sont très heureux.

La diversité des talents et leur mise en œuvre l'ont marqué, il remercie toutes les équipes de la paroisse, les salariés et toutes les personnes de bonne volonté qui donnent énergie, temps et talents pour le bien de la paroisse.

Pastoralement parlant, « ça roule ». La société se sécularise de plus en plus, la question de la foi et de sa pratique se pose de moins en moins. Il est secoué par le phénomène des sorties d'églises, auquel le diocèse réfléchit déjà depuis un certain temps afin de trouver une solution avant que ce soit trop tard. Malgré cela, il constate que la paroisse est vivante, fréquentée par beaucoup de chrétiens à l'image de la veillée pascale par exemple.

Pour finir, il rappelle que lorsqu'on travaille en équipe comme cela se fait en Eglise, il y a parfois des moments difficiles, il exhorte à ne pas se décourager et à continuer à travailler pour l'image du Christ qui n'a jamais reculé devant les épreuves, ce pour la plus grande gloire du Seigneur.

Il informe que finalement, à l'issue de la réunion de l'équipe pastorale, il a été décidé d'annuler le tournoi de ping-pong par manque d'inscription. Il sera réfléchi comment lui donner un nouvel élan pour l'an prochain.

Le président remercie le Père Augustin pour son message et signale que cette assemblée a été régulièrement convoquée par un tout-ménage, une invitation sur le site internet de la paroisse comprenant tous les documents nécessaires et par la Feuille officielle.

MM. Albert Marti et Pascal Dougoud se portent volontaires comme scrutateurs.

Pour des raisons techniques, les délibérations de l'assemblée sont enregistrées mais cet enregistrement sera effacé directement après la rédaction du procès-verbal.

Le président passe la parole à M. Florian Joss, délégué der katholischen Pfarreiseelsorge Freiburg, Stadt und Umgebung, qui donne un résumé du rapport d'activité destiné aux assemblées paroissiales 2023 remis à chacune des personnes présentes.

Le président continue avec l'ordre du jour et informe d'une modification du tractanda. En effet, les membres de la commission financière et les deux candidats de la paroisse de Marly au cercle électoral de l'UP de l'Assemblée de la Corporation ecclésiastique catholique du canton de Fribourg (CEC) doivent être élus. Il propose donc d'ajouter ces deux points comme points 2a et 2b, faisant suite à l'acceptation du PV de l'assemblée du 7 avril 2022. Cette modification est acceptée par l'assemblée.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2022

Le président rappelle que le procès-verbal était à disposition au secrétariat et sur le site internet de la paroisse. Aucune remarque n'est émise.

Le président soumet au vote à main levée l'approbation de ce procès-verbal. Il est accepté à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire pour le grand travail accompli.

2a) Election de la commission financière

Les candidats sont : Jean-Marie Helbling, Dominique Alt, Luc Déglise, tous candidats sortants ; Nathalie Oberson ne se représente pas. La commission est au complet avec 3 candidats. Le Conseil paroissial propose d'accepter cette liste.

Le président soumet au vote à main levée l'élection de la commission financière telle que présentée. Elle est acceptée à l'unanimité avec remerciements aux candidats élus.

2b) Candidats de la paroisse de Marly au cercle électoral de l'UP Sainte Claire de l'Assemblée de la Corporation ecclésiastique catholique du canton de Fribourg (CEC)

Nous sommes en période électorale. Le conseil paroissial est constitué, il sera assermenté ce samedi 29 avril 2023. Il s'agit de reconstituer le législatif de la CEC également. Il faut 2 candidats de la paroisse de Marly au cercle électoral de l'UP comprenant 6 candidats ; les 4 autres candidats proviennent des autres paroisses de l'UP. Le Conseil de gestion nommera ensuite 2 membres parmi les 6 candidats du cercle électoral à l'Assemblée de la CEC. Bruno Häller sortant se représente ; la parole lui est donné d'afin de donner quelques éclaircissements sur sa fonction. Il est recommandé que les candidats soient des membres de conseils paroissiaux car les membres du législatif de la CEC traitent les problèmes des paroisses. Le conseil de paroisse de Marly ayant estimé que le responsable des finances doit être présenté comme candidat du cercle électoral de Marly, Nicole Dougoud, vice-présidente, présente donc comme deuxième candidat J.-F. Emmenegger, président de paroisse, qu'elle remercie pour tout le travail effectué avec dévouement et volonté.

Le président soumet au vote à main levée l'élection des 2 candidats présentés. Elle est acceptée à l'unanimité avec remerciements aux candidats élus.

3. COMPTES 2022 : Présentation, rapport de la commission financière et approbation

J.-F Emmenegger, responsable des finances, présente et commente les comptes 2022, dont des exemplaires ont été distribués à l'entrée.

Il présente en premier lieu les comptes de fonctionnement.

Administration : Le total de cette rubrique composée de 15 comptes respecte le budget, diminution des charges par rapport au budget de Fr. 12'705.85, moins de frais informatiques car certaines dépenses sont reportées en 2023 (structure et organisation de dossiers, hébergement des adresses mail, etc.), plus de dépenses dans les fournitures de bureau, émoluments de chancellerie suite à l'acquisition de la chapelle de Pfaffenwil pour Fr. 2'547.45.

Maisons paroissiales : Les charges et les produits provenant du centre communautaire reprennent comme une année hors COVID, diminution de charges nettes de Fr. 1'885.- par rapport au budget.

Cultes et célébrations : Ce centre de coût indique également une diminution des charges nettes de Fr. 15'975.- par rapport au budget.

Ministère pastoral et évangélisation : C'est le centre de coût le plus important, il représente les 2/3 des charges totales et il est composé de 22 comptes principaux qui comprennent les salaires des prêtres, des agents pastoraux, des catéchistes, la part des frais de la caisse des Ministères et la Corporation ecclésiastique catholique. On constate que les charges nettes des comptes sont inférieures au budget pour un montant de Fr. 13'641.85 sur un total d'entrées de Fr. 349'951.- et un total de dépenses de Fr. 1'224'441.-.

Finances et impôts : Encaissement d'impôts nets pour Fr. 1'256'609.- contre Fr. 1'314'050.- au budget ; diminution par rapport à 2021 de Fr. 67'936.- (5.41%). Les impôts sur les personnes physiques ont rapporté Fr. 80'324.- de moins que prévu, les impôts à la source ont rapporté Fr. 5'402.- de plus tandis que les impôts sur les personnes morales Fr. 14'078.- de plus que prévu ; les commissions de perception ont baissé de Fr. 3'403.- par rapport au budget (moins d'impôts, donc moins de commission de perception).

Déficit 38'227.85 pour le compte de fonctionnement 2022.

En ce qui concerne **les investissements 2022**, un montant de Fr. 19'191.- a été dépensé, il s'agit des meubles de l'appartement des prêtres et une facture du bureau d'architectes.

L'assemblée n'émettant aucune question, le responsable des finances passe au bilan arrêté au 31.12.2022.

Actifs mobilisés : ils sont composés des différentes caisses, des comptes bancaires, etc., soit un total de l'actif mobilisé de Fr. 2'346'704.62. Grâce à ces réserves financières, la paroisse peut envisager la rénovation de la cure.

Actifs immobilisés : Le centre communautaire pour Fr. 2'177'000.-, la cure pour Fr. 312'091.15, l'église et la chapelle mortuaire pour Fr. 560'000.-, la chapelle St Sébastien, les forêts, le mobilier et les machines et l'orgue Fr. 1.- chacun, soit un total de l'actif immobilisé de Fr. 3'049'096.15.

Total des actifs : **Fr. 5'395'800.77** soit une diminution de Fr. 76'201.70 par rapport à 2021.

Le compte Osons l'Accueil pour l'accueil des réfugiées ukrainiennes est hors comptabilité.

Passifs : Il s'agit d'engagement envers des tiers pour Fr. 7'571.20, de dépôts de clés et garantie de location pour Fr. 4'100.-, de l'hypothèque à la Raiffeisen en relation avec la construction pour Fr. 1'056'000.- (amortissement annuel de Fr. 36'000.-), un fonds de réserve constitué dans le passé pour un total de Fr. 1'062'408.15, y figure également les comptes pertes et profits reportés pour Fr. 3'258'876.02, il s'agit de l'accumulation des résultats de tous les exercices comptables antérieurs, ainsi que le résultat de l'exercice de Fr. -38'227.85.

Total des passifs : **Fr. 5'395'800.77** Il en ressort que la situation financière est saine.

Vu que l'assemblée n'a pas d'autres remarques, le président passe la parole à la commission financière.

Rapport de la commission financière :

Ce rapport nous est présenté par son président, M. Jean-Marie Helbling. La vérification des comptes a eu lieu le 27.03.2023 au centre communautaire ; une séance informative à mi-année a eu lieu le 03.11.2022. Il a été procédé dans un premier temps au contrôle du bénéfice curial et ensuite au contrôle des comptes 2022 de la paroisse par pointage du compte du bilan et un examen par sondage. Des explications détaillées ont été fournies sur les postes montrant des différences entre le budget et les comptes 2022, des réponses précises et claires ont été obtenues. Les comptes affichent une perte de 38'227.85, cette dernière doit être portée en déduction des fonds propres de la paroisse, ce résultat tient compte des amortissements pour un montant de Fr. 83'100.-. Concernant les investissements, Fr. 19'191.- ont été dépensés dans le cadre du projet de rénovation de la cure et l'aménagement des prêtres.

En conclusion de son rapport, la commission financière propose à l'assemblée paroissiale d'approuver les comptes 2022 et d'en donner décharge aux responsables en les remerciant pour le travail accompli. Le président remercie la commission financière. Aucune remarque n'est émise par l'assemblée.

Le président soumet au vote à main levée l'approbation des comptes de l'année 2022. Ils sont acceptés à l'unanimité.

4. BUDGETS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENTS 2023 : Présentation, projet des travaux de rénovation de la cure, rapport de la commission financière et approbation

Ils nous sont également présentés par M. Jean-François Emmenegger, responsable des finances.

Budget de fonctionnement :

Le budget de fonctionnement a révélé une surprise, soit un dépassement de Fr. 297'853.- ; les explications nécessaires sont fournies.

Il est important de savoir qu'une grande partie des dépenses est imposée par la CEC, qui transmet en fin d'année les montants à mettre dans le budget de l'année suivante. Les informations ont été communiquées en décembre 2022 et il a été constaté de forts déséquilibres dans plusieurs comptes.

Le président relève qu'une planification financière a débuté il y a déjà 3 ans au sein de la paroisse. Cette dernière permet de développer une vision financière pour les prochaines années. Le déséquilibre 2023 a demandé une analyse spécifique, la méthode consiste à calculer une série de différence ; d'abord il faut calculer la charge nette des comptes 2022 et du budget 2023 de chacune des 9 rubriques. Ensuite, il faut prendre la différence de ces charges nettes et on obtient les parts de chaque rubrique au déficit.

Ainsi, on constate que 25.3% du déficit provient d'une diminution prévue des entrées fiscales, 10.9% provient de travaux prévus à l'église, 54.1% provient de l'augmentation des dépenses de la rubrique Ministère et évangélisation (salaires clergé, assistants pastoraux et administration de la CEC) et 9.7% des 6 autres rubriques. Donc, 54.1% du déficit provient de la planification des dépenses par la Corporation ecclésiastique catholique du canton de Fribourg (CEC), 25.3% de la diminution des impôts et 20.6% d'une augmentation des charges paroissiales.

Il a été constaté qu'à partir de l'année 2021, il y a eu un revirement de situation : auparavant, la paroisse faisait des bénéfices et pouvait même constituer des réserves qui ont amené les liquidités dont elle dispose aujourd'hui ; depuis 2021, les sorties d'église, la démographie et le manque de jeunes paroissiens font que les entrées diminuent. L'adaptation des dépenses à cette nouvelle situation n'est pas encore réalisée. Pourtant, depuis 4 ans, le conseil travaille à une planification financière qui sera bientôt fonctionnelle. Les 5 paroisses de l'UP sont touchées par cette problématique et se sont concertées. Le conseil de gestion de l'UP est intervenu auprès de la CEC. Il y aura le 13.06.2023 une séance de travail pour revoir la méthode d'établissement des futurs budgets. Les parts de budgets provenant de la CEC et ceux de la paroisse devront être réduits dès 2024. Le but est d'arriver à une méthode d'élaboration des budgets dans lesquels les dépenses sont adaptées aux entrées, ce travail doit se faire avec le Conseil exécutif de la CEC, le Conseil de gestion et le Conseil de paroisse. Toutes les activités pastorales et paroissiales sont concernées par ces mesures.

Budget d'investissements :

Le président passe la parole à Charles Clément pour la présentation du projet de la rénovation de la cure, il s'agit d'une information sans décision.

Charles Clément présente les plans actuels de la cure, informe qu'un avant-projet a été remis en mai 2022 par le bureau d'architectes Charrière, après différentes analyses notamment suite aux exigences du service des biens culturels, des analyses de géomètre, thermiques, etc ; une demande d'examen préalable obligatoire a été déposée auprès de la commune à fin novembre. La commune a fait part de son préavis favorable avec conditions en février 2023, ainsi que d'autres services dont le service des biens culturels. Suite à ces préavis, une séance de la commission de bâtisse a eu lieu, lors de laquelle les futurs occupants de la cure, soit les Pères Spiritains, ont été consultés. Ils ont fait part de leurs demandes afin de disposer des locaux nécessaires pour vivre en communauté, un nouveau projet a donc été proposé par le bureau d'architecte, les plans sont présentés.

Les coûts de la réalisation du projet de rénovation de la cure pour créer les appartements et les infrastructures nécessaires à l'Unité pastorale Sainte-Claire au sein de la cure de la paroisse de Marly sont estimés à ce jour à 1'700'000 Frs +/- 20%. Une autre assemblée paroissiale sera tenue pour une prise de décision à ce sujet.

Le Conseil paroissial de Marly demande à l'assemblée ordinaire du 27 avril 2023 d'accepter l'octroi d'un montant de Fr. 180'000.- pour poursuivre les travaux de planification dans le cadre du budget 2023.

Rapport de la commission financière :

Ce rapport nous est présenté par son président, M. Jean-Marie Helbling. Le contrôle du budget de fonctionnement et d'investissement a été fait également le 27 mars 2023, les éléments de ce budget ont été motivés et justifiés, il relève que le résultat présente une perte présumée de Fr. 297'853.-.

Les postes Catéchistes prof., Caisse des Ministères, Corporation Ecclésiastique Catholique ont fait l'objet de discussions en raison de leur forte augmentation, quelques explications sont données à ce sujet.

La commission financière a également pris connaissance du projet des travaux de rénovation de la cure, le montant prévu au budget de Fr. 180'000.- est un complément au budget voté l'an dernier pour l'étude du projet.

En conclusion de son rapport, la commission financière a décidé de préavisser favorablement le budget, car un rejet n'aurait comme seul effet d'avoir des chiffres plus équilibrés mais ne seront pas tenus dans la réalité des comptes. Une séance de discussion étant prévue avec la CEC pour discuter des problèmes financiers à venir, la commission financière propose donc à l'assemblée paroissiale d'accepter le budget de fonctionnement 2023, ainsi que le budget d'investissement 2023.

M. Bruno Häller apporte un complément d'information au sujet des budgets de la CEC, qui ont été acceptés malgré plusieurs oppositions en décembre dernier.

Le président soumet au vote à main levée l'approbation du budget de fonctionnement 2023, il est accepté tel que présenté à l'unanimité.

Le président soumet au vote à main levée l'approbation du budget d'investissement 2023, il est accepté tel que présenté à l'unanimité.

5. DIVERS

Osons l'Accueil :

M. Roland Brügger informe que 3 familles ont été accueillies l'an dernier et ont pu être intégrées rapidement ; des cours de français ont pu être organisés grâce aux montants récoltés par les quêtes et les dons des paroissiens, les recherches de travail ont démontré que la langue est un élément déterminant.

Il relève que les dames accueillies se sont beaucoup plu à la cure. Une des familles est repartie en Ukraine et a pu se reloger dans une région au centre, plus en sécurité. Une autre famille a déménagé en août à Chevrilles et a depuis quitté la Suisse et se trouve actuellement en Norvège. La 3^{ème} famille a déménagé dans un appartement à la route du Midi.

Il remercie la paroisse et les paroissiens de leur générosité. Un solde résiduel reste sur le compte Osons l'Accueil ouvert par la paroisse, il sert encore notamment pour les cours de langue de la dame restée en Suisse, ainsi que d'autres frais en relation avec cet accueil.

Sorties d'église :

Environ 50 sorties d'église se font annuellement, cela a un impact financier au niveau des impôts, mais cela ne change rien à la vie éternelle. Il est précisé que les frais d'enterrement sont payants après une sortie d'église.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt la partie officielle de cette assemblée paroissiale 2022 à 21h31.

L'assemblée paroissiale est suivie d'une Conférence de Raffaello Müller sur le thème : *Géopolitique et l'Ukraine*.

Un apéritif, auquel tous les paroissiens sont cordialement invités, est ensuite servi.

Marly, le 14 septembre 2023

Pour le PV :

Le président : *J.F. Pucenerogga*

La secrétaire : *Qua Moz*

La vice-présidente : *N.P. [Signature]*